

les comptes ouverts entre Dieu et les hommes. Lyon est riche de ce côté.

Sujet moins sérieux.

Le 6 février, M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, a quitté notre ville sans avoir éveillé, paraît-il, de bien violentes sympathies. Trop tiède au goût du parti avancé, trop libre-penseur et trop ennemi des croyances religieuses au gré des sérieux catholiques, si nombreux à Lyon, trop faible vis-à-vis des émeutes au dire des hommes d'ordre, vivement attaqué par les journaux conservateurs, il a été peu défendu par le journal de son bord qui a mis son insuccès sur le compte de défauts ou de qualités incompatibles avec les exigences de l'administration. « Il faut le dire, déclare le Progrès, cette charge était peut-être plus lourde pour lui que pour beaucoup d'autres, à cause de la nature même de son esprit.

« M. Challemel est, avant tout, un littérateur, un artiste, un homme d'esprit et d'imagination. Il est bien difficile que ces qualités portées au point où les possède M. Challemel, puissent se concilier avec les nécessités de précision et d'ordre en quelque sorte mécanique qui sont nécessaires à l'administration. » — On ne peut écrier un ami avec plus de politesse.

Il est fâcheux alors qu'on mette un Lamartine ou un Walter Scott dans une place qui demanderait un Villèle ou un Guizot.

M. Challemel n'était pas d'ailleurs étranger à notre ville. Une partie de sa famille habite Lyon et y jouit de la plus haute et de la meilleure considération. C'est aux dames de Lacour, on le sait, qu'on doit la belle statue de Notre-Dame de Lourdes (Hautes-Pyrénées), une des meilleures créations de notre éminent sculpteur Fabisch.

— Le 8 février, ont eu lieu les élections pour l'Assemblée nationale.

Le Rhône a nommé :

Général Trochu, MM. Jules Favre, Ducarre, Béranger, Le Royer, de La-prade, Jean-Baptiste Perret, G. de Saint-Victor, Glas, L. Mangini, le marquis de Mortemart, Flotard, et Morel.

— Nous avons lu avec plaisir, dans le Progrès, le paragraphe suivant :

« Par délibération, en date du 21 janvier, le conseil municipal de Lyon a accordé une concession perpétuelle à M. Thierriat (Augustin), conservateur des musées de Lyon et du palais-des-arts, décédé en avril dernier, en raison des services qu'il a rendus à la ville comme professeur de peinture pour fleurs à l'école des Beaux Arts. Son portrait, peint par Jacomin, artiste lyonnais, a été placé dans un musée spécial consacré aux artistes lyonnais. » Ce fait seul répondrait aux accusations portées contre la Commune d'être indifférente aux choses qui touchent à la littérature, aux sciences et aux arts.

— Nos théâtres ont repris le cours de leurs représentations, sous la direction de M. Danguin pour le Grand-Théâtre, de M. Lamy pour les Célestins.

— Voici, d'après la Décentralisation, le budget d'une école municipale de Perrache :

* Loyer. . . . .	2,500 fr.
Traitement du professeur. . . . .	1,800
Nombre des élèves. . . . .	8

Soit 537 fr. 50 par tête d'élève. » — Nous pensons que c'est une plaisanterie du malin journal.

— L'orphéon de Colmar ayant adressé, le 25 décembre, au ministre de la guerre, sept médailles d'or gagnées dans divers concours, en le priant de les accepter comme un gage d'inaltérable attachement à la patrie française, ces médailles ont été envoyées par le ministre au préfet du Rhône, offertes par celui-ci au Comité de travail pour l'armée et achetées par